

## Malaise dans la gestion du personnel en nuit aux bâtiments F et G

**FO** a rencontré les salariés travaillant en nuit aux bâtiments F et G.

Nous avons été de surprises en surprises... En effet, nous avons constaté que :

- des salariés travaillaient sans avenant depuis le 20 Avril 2009.
- Prêtés par le département ACB à la Fonderie, des salariés avaient été « re-prêté » sans que le département ACB (d'après leur dire) ne soit avisé de cette situation.
- Des salariés étaient payés en 2X8 alors qu'ils travaillaient en nuit.

**Force Ouvrière  
dénonce des situations  
anormales pour le  
personnel en nuit**

Dés le lendemain, **FO est intervenu auprès des départements concernés pour réclamer la régularisation des situations et ainsi obtenir les avenants et les rattrapages de salaires dus.**

**FO intervient dans les  
départements et obtient la  
régularisation des primes**

Dans d'autres UET de la Pignonnerie des questions étaient restés en suspend telle que :

- La durée des contrats de nuit ?
- Sur quelle base pendant les congés annuels seront payés les salariés?

**FO a interpellé le département qui nous a assuré que les contrats seront prolongés jusqu'à fin Juillet et que les salariés seraient payés sur la base de nuit pour les congés d'été.**

Pour un autre secteur, des questions se posaient quant au contrat de 1 mois renouvelable et d'éventuel changement de personnel dans le cadre de rotation.

**FO a pris contacte avec le CA du secteur pour lui faire part des doléances de son équipe de nuit. Il nous a été répondu qu'il tiendrait compte des personnes qui seraient susceptibles de rencontrer des difficultés tant au niveau financier que social.**

Et dans d'autres secteurs, nous avons constaté un manque d'informations sur les journées non travaillées ; là encore FO est intervenu auprès de la ligne hiérarchique pour remédier dans les plus brefs délais à ce dysfonctionnement occasionnant une véritable gêne pour les salariés.

**FO a votre écoute pour vous aider, vous accompagner et vous soutenir...**

**Contrat social de crise :**  
**Maintien de la rémunération à 100%**  
**1 journée de capital temps pour 10 jours chômés**  
**Indemnisation assurée par le rachat de 4 jours maxi**  
**Pour Force Ouvrière la négociation d'un accord ne s'arrête pas à sa signature**

Dans le cadre de la nouvelle convention ETAT/UNEDIC/Partenaires sociaux pour l'indemnisation du chômage partiel à 75%, **FO** et les 3 autres syndicats signataires du contrat social de crise ont interpellé la Direction Générale afin de négocier un avenant et améliorer ainsi le principe d'indemnisation du chômage partiel subit par les salariés.

**Ce qui évolue :**

***Passage d'une journée  
de capital temps pour 10  
jours chômés.***

Indemnisation à 100% par le rachat de 4 jours maxi puis au-delà, indemnisation par le fond de gestion de crise.

A partir du 1<sup>er</sup> juillet, passage d'une journée de capital temps pour 10 jours chômés au lieu de 5.

***Rachat de 4 jours maxi***

**Force Ouvrière regrette que les salariés de la fonderie ne bénéficient pas des mêmes avantages du fait de la non signature du syndicat majoritaire.**

***Force Ouvrière à Flins : afin d'accompagner et de recueillir les difficultés rencontrées par les salariés en prêt à Flins, une délégation FO s'est rendue sur place. Les questions et demandes des salariés seront remontées à la Direction et feront l'objet de questions en séance des délégués du personnel qui seront diffusées dans un prochain tract. Un suivi à Flins sera également assuré par le syndicat **FO*****

**Allocation vacances : versé avec la paie de juin 2009**

**197,74 euros au coefficient 100 / 247,23 euros uniforme**

**Coordonnées:** Cyril GILLES: 68504, Delphine EL HACHEMI: 61505, Frédérick Leroux: 68863,

Philippe LEBRET: 68362, J. N. GAMER: 68540, Olivier FLEURY: 61691, Cédric GAMER: 67194,

Aurélie Baudu: 67344, Antony Spinos: 68210

E-mail: [fo.cleon@renault.com](mailto:fo.cleon@renault.com) / Site Internet: [www.fo-renault.com](http://www.fo-renault.com) FORUM Force Ouvrière Renault Cléon: